RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

Agence de Services et de Paiement

NOTICE EXPLICATIVE
LISTE DES VEHICULES FAISANT L'OBJET DE LA DEMANDE D'AIDES EXCEPTIONNELLES AUX ENTREPRISES DE TRANSPORT PUBLIC ROUTIER

Ce fichier permet de déclarer les véhicules correspondant aux catégories de véhicules éligibles à l'aide exceptionnelle aux entreprises de transport public routier.

Seules les cellules suivantes sont saisissables :

- immatriculation,
- numéro VIN,
- date de certificat d'immatriculation,
- catégorie de véhicules

Il est **impératif** de ne pas modifier la structure du tableau ; toute modification rendra le fichier inutilisable

Si la saisie est incomplète, la ligne du fichier en cours de saisie se matérialise en rouge avec un message d'alerte « Données incomplètes ».

Le fichier doit être déposé au format excel sur le portail de dépôt des demandes

Consignes de saisie des différents champs

Champs de saisie du fichier Excel	Immatriculation	Numéro VIN	Date de certificat d'immatriculation (pour les anciennes plaques)	Catégorie du véhicule
A quoi correspond cette information ?	Numéro d'immatriculation du véhicule	Identifiant unique attribué à chaque véhicule	Cette information est à saisir uniquement dans le cas des anciennes plaques d'immatriculation (jusqu'en 2009)	
Où trouver cette information sur la carte grise ?	Repère A	Repère E	Repère I	Repère J
Quel est le format de la donnée à saisir ?	Il se compose de 7 caractères alphanumériques	Il se compose de 7 caractères alphanumériques	Format date JJ/MM/AAAA	
Message d'alerte sur le fichier ?	« Le format de la plaque d'immatriculation est incorrecte »	« Le numéro VIN n'est pas au bon format »		

Tableau de correspondance entre la catégorie de véhicule à sélectionner et les repères sur votre carte grise

Dénomination dans décret	Catégorie	Genre national (J1)	Carrosserie nationale (J3)	PTAC (F2)	Montant
Autocars	M2 ou M3	TCP	CAR	-	250
			HANDICAP		
			NON SPEC		
Ambulances		VASP	AMBULANC	-	70
Véhicules sanitaires légers (VSL)	M1	VASP	SANITAIRE, HANDICAP	-	70
		VP	CI, BREAK, HANDICAP, NON SPEC		70
Véhicules légers de moins de 10 places, affectés au transport collectif de voyageurs	M1 ou N1	VP	CI, BREAK, HANDICAP, NON SPEC	-	70
		VASP	HANDICAP		70
Véhicules porteurs de transport routier de marchandises de PTAC inférieur ou égal à 3,5T		VASP	BOM	<=3,5T	70
			CHAR POR		
			DEPANAG		
			FG BLIND		
			TRAVAUX		
			VOIRIE		
			NON SPEC		
		CTTE	BEN AMO	<=3.5T	70
			BENNE		
			BEN CERE		
			BETAIL		
			CASIERS		
			CIT ALIM		
			CIT ALTD		
			CIT BETA		
			CIT CHIM		
			CIT GAZ		
			CARB LEG		
			CARB LRD		
			CIT VID		
			CIT EAU		
			CIT PULV		

Dénomination dans décret	Catégorie	Genre national (J1)	Carrosserie nationale (J3)	PTAC (F2)	Montant
			BACHE		
			FOURGON		
			FG TD		
			BETON		
			PLATEAU		
			PTE BAT		
			PTE FER		
			PTE VOIT		
			SAVOYARD		
			PLSC		
			NON SPEC		
			CHAS-CAB		
Véhicules porteurs de transport routier de marchandises de PTAC supérieur à 3,5T et inférieur ou égal à 7,5T		VASP	BOM	>3,5T et <=7,5T	100
			CHAR POR		
			DEPANAG		
			FG BLIND		
			TRAVAUX		
			VOIRIE		
			NON SPEC		
		CAM	BEN AMO	>3.5T et <=7.5T	100
			BENNE		
			BEN CERE		
			BETAIL		
			CASIERS		
			CIT ALIM		
			CIT ALTD		
			CIT BETA		
			CIT CHIM		
			CIT GAZ		
			CARB LEG		
			CARB LRD		
			CIT VID		
			CIT EAU		
			CIT PULV		

Dénomination dans décret	Catégorie	Genre national (J1)	Carrosserie nationale (J3)	PTAC (F2)	Montant
			BACHE		
			FOURGON		
			FG TD		
			BETON		
			PLATEAU		
			PTE BAT		
			PTE FER		
			PTE VOIT		
			SAVOYARD		
			PLSC		
			NON SPEC		
			CHAS-CAB		
			PTE ENG		
			PTE CONT		
			FOREST		
Véhicules porteurs de transport routier de marchandises de PTAC supérieur à 7,5T et inférieur à 26T		VASP	BOM	>7,5T et <=26T	250
			CHAR POR		
			DEPANAG		
			FG BLIND		
			TRAVAUX		
			VOIRIE		
			NON SPEC		
		CAM	BEN AMO	>7.5T et <=26T	250
			BENNE		
			BEN CERE		
			BETAIL		
			CASIERS		
			CIT ALIM		
			CIT ALTD		
			CIT BETA		
			CIT CHIM		
			CIT GAZ		
			CARB LEG		
			CARB LRD		

Dénomination dans décret	Catégorie	Genre national (J1)	Carrosserie nationale (J3)	PTAC (F2)	Montant
			CIT VID		
			CIT EAU		
			CIT PULV		
			BACHE		
			FOURGON		
			FG TD		
			BETON		
			PLATEAU		
			PTE BAT		
			PTE FER		
			PTE VOIT		
			SAVOYARD		
			PLSC		
			NON SPEC		
			CHAS-CAB		
			PTE ENG		
			PTE CONT		
			FOREST		
		VASP	BOM	>26T	400
Véhicules porteurs de transport routier de marchandises de PTAC égal ou supérieur à 26T			CHAR POR		
			DEPANAG		
			FG BLIND		
			TRAVAUX		
			VOIRIE		
			NON SPEC		
		CAM	BEN AMO	>26T	400
			BENNE		
			BEN CERE		
			BETAIL		
			CASIERS		
			CIT ALIM		
			CIT ALTD		
			CIT BETA		
			CIT CHIM		

Dénomination dans décret	Catégorie	Genre national (J1)	Carrosserie nationale (J3)	PTAC (F2)	Montant
			CIT GAZ		
			CARB LEG		
			CARB LRD		
			CIT VID		
			CIT EAU		
			CIT PULV		
			BACHE		
			FOURGON		
			FG TD		
			BETON		
			PLATEAU		
			PTE BAT		
			PTE FER		
			PTE VOIT		
			SAVOYARD		
			PLSC		
			NON SPEC		
			CHAS-CAB		
			PTE ENG		
			PTE CONT		
			FOREST		
Véhicules tracteurs de transport routier de marchandises		TRR	FOREST	-	500
			PR SEM		
			PR SREM		
			NON SPEC		